

AEDBF

**« LA COOPERATION EUROPEENNE ET INTERNATIONALE
DES AUTORITES DE SUPERVISION EN MATIERE
BANCAIRE ET FINANCIERE »**

**Programme du Colloque organisé
par l’AEDBF-Europe et l’AEDBF-France**

Vendredi 15 novembre 2019

AUDITORIUM DE LA FEDERATION BANCAIRE FRANCAISE

18 rue La Fayette, 75009 PARIS

Compte tenu de l’interconnexion des systèmes financiers et des risques de crise en résultant, la coopération internationale entre les autorités de supervision dans le domaine bancaire et financier est devenue essentielle.

Le colloque organisé par l’AEDBF-Europe et l’AEDBF-France présente les enjeux et les évolutions de cette coopération au niveau européen et international.

En matière de supervision, la coopération a profondément évolué au niveau européen, notamment avec la mise en place de nouveaux mécanismes de coopération (horizontale et verticale) dans le cadre de l’Union bancaire, tandis que les enjeux de la coopération avec les pays tiers sont exacerbés à l’heure du Brexit.

En matière de sanction, la coopération est également cruciale, que ce soit dans le domaine de la concurrence, de la lutte contre le blanchiment ou des abus de marché, et soulève des questions sensibles face à la protection de la souveraineté.

La qualité et l’expérience des intervenants de haut niveau permettront de mettre en exergue l’importance d’une régulation et d’une surveillance concordantes et efficaces.

Matinée sous la présidence de Catherine HOUSSA, Présidente de l'AEDBF-Europe

08:45 – 9:00 Accueil

- **Marie-Anne BARBAT-LAYANI**, Directrice générale de la Fédération Bancaire Française

09:00 – 9:20 Propos introductifs

- **Yves MERSCH**, Vice-Président du Conseil de surveillance prudentielle de la Banque Centrale Européenne (BCE)

I. LA COOPERATION EN MATIERE DE SUPERVISION

09:20 – 10:45 Les mécanismes de coopération en matière de supervision bancaire

Interventions suivies d'une table ronde :

- **Edouard FERNANDEZ-BOLLO**, Membre du Conseil de surveillance prudentielle de la Banque Centrale Européenne (BCE)
- **Piers HABEN**, Directeur des marchés bancaires, de l'innovation et des consommateurs, Autorité Bancaire Européenne (ABE)
- **Bertrand PEYRET**, Secrétaire général adjoint de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR)

Table ronde animée par **Alain GOURIO**, Directeur des publications de la Revue Banque, ancien Président de l'AEDBF-France,

avec **le point de vue internationaliste** de **Louis d'AVOUT**, Professeur à l'Université Paris II Panthéon-Assas, et **débat avec la salle**

10:45 – 11:00 Pause

11:00 – 12:30 Interventions suivies d'une table ronde :

11:00 – 11:30 L'évolution de la coopération en matière financière

- **Sophie VUARLOT-DIGNAC**, Directrice du Département juridique, de la convergence et des sanctions, Autorité Européenne des Marchés Financiers (AEMF)
- **Natasha CAZENAVE**, Secrétaire générale adjointe, Autorité des Marchés Financiers (AMF)

11:30 – 12:00 La coopération avec les Etats tiers en matière bancaire et financière

- **Danny BUSCH**, Directeur de l'*Institute for Financial Law* (IFL) de la *Radboud University* (Nijmegen, Pays-Bas)
- **Matthias LEHMANN**, Professeur à l'Université de Bonn, Allemagne, Directeur de l'Institut de droit international privé et comparé

12:00 – 12:30 Table ronde animée par **Bertrand BREHIER**, Responsable de la Réglementation bancaire et financière à la Société Générale, Professeur associé à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Administrateur de l'AEDBF-France

Débat avec la salle

12:30 – 14:00 Cocktail déjeunatoire à l'Hôtel Paris Marriott Opéra Ambassador (16, boulevard Haussmann – 75009 Paris)

II. LA COOPERATION EN MATIERE DE SANCTION

Après-midi sous la présidence de Pierre MINOR, Président de l'AEDBF-France

14:00 – 14:40 La coopération en matière de concurrence

- **Maria VELENTZA**, Directeur (Institutions Financières) à la Direction Générale de la Concurrence, Commission Européenne
- **Jean-Paul TRAN THIET**, Avocat associé, Cabinet JPTT & Partners, Paris, Administrateur de l'AEDBF-France

14:40 – 15:00 La coopération en matière de lutte contre le blanchiment et la corruption

- **Jean-Pierre PICCA**, Avocat associé, White & Case, Paris

15:00 – 15:20 La coopération en matière d'embargos

- **Jamie BOUCHER**, Associée, Skadden, Head of Skadden's Financial Institutions Regulatory and Enforcement Group and the Global Head of Anti-Money Laundering and Sanctions Practice

15:20 – 15:40 Débat avec la salle

15:40 – 16:00 Pause

16:00 – 16:40 La coopération en matière d’abus de marché

- **Françoise LEFEVRE**, Avocate associée, Linklaters Bruxelles
- **Anne-Claire ROUAUD**, Professeur à l’Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Membre de l’AEDBF-France

16:40 – 17:20 Les limites de la coopération face à la protection de la souveraineté

- **Antoine GOSSET-GRAINVILLE**, Avocat associé, BDGS Paris
- **Julien MARTINET**, Avocat associé, Hogan Lovells, Administrateur de l’AEDBF-France

17:20 – 17:40 Débat avec la salle

17:40 – 18:15 Propos conclusifs

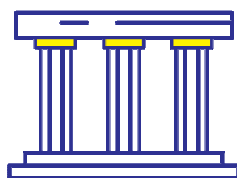
- **Jean-Jacques DAIGRE**, Professeur émérite de l’Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Avocat, ancien Président de l’AEDBF-France, Directeur éditorial de la revue *Banque & Droit*

18:15 Cocktail

Samedi 16 novembre

Visite guidée à 11h00 de l’exposition « Bacon en toutes lettres » au Centre Pompidou.

RDV à 10h45 précises à côté de la Fontaine Stravinsky de Niki Saint- Phalle pour une entrée par la rue Beaubourg. (optionnel)



AEDBF

Modalités d'inscription au Colloque de l'AEDBF

du **vendredi 15 novembre 2019**

**« LA COOPERATION EUROPEENNE ET INTERNATIONALE DES AUTORITES DE SUPERVISION
EN MATIERE BANCAIRE ET FINANCIERE »**

Les inscriptions et paiements doivent être effectuées sur le site internet de l'AEDBF France :

www.aedbf-france.fr

Paiement par carte bancaire (via la billetterie Hello Asso) **ou par virement bancaire**

à l'AEDBF- France :

Identification Internationale (IBAN) du compte AEDBF-France :

FR76 3000 3030 1000 0372 9656 985

Identification internationale de la Banque (BIC)

SOGEFRPP

La participation aux frais est, par personne, de :

- **180,00 euros** pour les adhérents de l'AEDBF à jour de leur cotisation,
- **250,00 euros** pour les non-adhérents de l'AEDBF,
- **100,00 euros** pour les enseignants-chercheurs,
- Gratuit pour les étudiants en fonction des places disponibles.

Les inscriptions ne sont définitives qu'une fois le paiement reçu.

L'inscription au Colloque inclut la participation au cocktail déjeunatoire organisé à l'Hôtel Paris Marriott Opéra Ambassador (16, boulevard Haussmann – 75009 Paris).

En revanche, la participation à la visite guidée de l'exposition « Bacon en toutes lettres » organisée le samedi 16 novembre 2019, à 11 heures, n'est pas comprise dans l'inscription au Colloque.

- **Participation à la visite guidée du 16 novembre 2019** : 30 euros TTC (date limite d'inscription : 7 novembre 2019).

Le règlement de la participation à la visite guidée doit s'effectuer au moment de l'inscription au colloque via le site de l'AEDBF-France.

Les personnes ayant besoin d'un hébergement peuvent contacter l'hôtel Westminster -13 Rue de la Paix- 75002 Paris - en mentionnant la référence « Colloque AEDBF », **avant le 25 octobre 2019**.

Les orateurs s'exprimeront en français ou en anglais. Une traduction simultanée est prévue.

Pour tout complément d'informations, nous restons à votre disposition à l'adresse électronique suivante :

aedbf.france@gmail.com

Colloque organisé avec le soutien de la revue *Banque & Droit*

